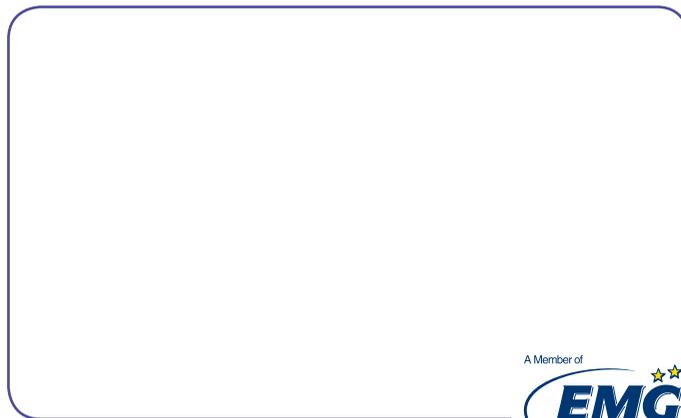


Conseils pratiques

Avant le déménagement

- Confirmez-nous rapidement votre acceptation du contrat de déménagement pour réserver vos dates d'exécution.
- Remplissez obligatoirement le document "DECLARATION DE VALEUR" et remettez-le à votre conseiller en déménagement au moins 3 jours à l'avance.
- Préparez le plan d'implantation de vos meubles à votre nouveau domicile.
- Préparez la dépose des appareils ménagers, appliques, tringles et rideaux. Informez vous sur les possibilités offertes par notre Service Plus.
- Mettez en position de transport les appareils nécessitant un calage à l'aide du dispositif prévu par le constructeur.
- Faites la liste des documents et des objets que vous garderez avec vous le jour du déménagement.
- Si vous êtes locataire, résiliez votre bail par lettre recommandée dans les délais prévus sur le contrat de location.
- Résiliez ou demandez le transfert de votre ligne téléphonique pour le jour de votre déménagement. Indiquez votre nouvelle adresse pour recevoir la facture de solde de compte (Agence commerciale ou Téléboutique - Renseignements téléphoniques par le 14).
- Résiliez vos abonnements Eau - Gaz - Electricité en précisant les jours possibles pour effectuer les relevés (adresses sur vos dernières quittances ou factures). Dans tous les cas, effectuez vous-même un relevé de vos compteurs le jour de votre départ pour vérifications ultérieures.
- Prévenez le centre des impôts de votre départ et communiquez votre nouvelle adresse.
- Prévenez le centre de la redevance télévision et communiquez votre nouvelle adresse.
- Prévenez votre opérateur de diffusion de programmes par satellite si nécessaire.
- Pensez à l'inscription scolaire de vos enfants. Vous pouvez utilement vous rapprocher de l'association des Accueils des Villes de France de votre nouvelle localité.
- Prévenez, si nécessaire, de votre changement de domicile :
 - vos compagnies d'assurances,
 - vos banquiers et vos organismes de crédit,
 - les organismes financiers de cartes bancaires.
 - vos Caisses de Retraite. Pensez à joindre un nouveau RIB.



LES GENTLEMEN DU DÉMÉNAGEMENT



LES GENTLEMEN DU DÉMÉNAGEMENT

**Nos
déménageurs
ne manquent
ni d'adresses,
ni d'adresse !**

9 bonnes raisons de choisir

LES GENTLEMEN DU DÉMÉNAGEMENT

Nous nous engageons à vous offrir :

- 1** Un **accueil commercial** à votre écoute pour organiser votre changement de résidence.
- 2** Une information bien documentée préalable à votre déménagement, ainsi qu'un **contrat clair et précis**.
- 3** Des prestations de qualité exécutées sur la base des spécifications des normes **NF Services /Activité de "déménagement de particuliers"**.
- 4** Une **sécurité totale pour votre patrimoine** qui bénéficiera, à votre demande, d'une police d'assurances "dommages", complète.
- 5** Une **présence effective** sur l'ensemble du territoire national, dans les DOM, les TOM, avec nos 200 points de vente, et en Europe avec les 300 agences de notre réseau .
- 6** Le recours à notre service "**Combidem**" pour votre **déménagement à grande distance** par voie ferroviaire (technique dite du "rail/route"), dans le cadre de notre programme de préservation de l'environnement.
- 7** Un **suivi qualité permanent**.
- 8** La certitude d'un **bon rapport qualité / prix**.
- 9** Le **bénéfice de "circuits organisés"** pour économiser les retours à vide, grâce à une coordination nationale informatisée en service 24 h / 24 h.

Prestations

*Sur la base de 3 prestations types : **Grand Confort, Confort et Dynamic**, nous vous invitons à déterminer avec votre conseiller en déménagement celle correspondant le mieux à vos besoins.*

La puissance logistique de notre Groupe nous permet, d'autre part, de vous proposer différentes formules d'acheminement en longues distances :

- Voyage spécial à dates impératives
- Circuits organisés sur nos lignes régulières
- Groupage pour les petits lots sur toute la France et l'Europe.



LES GENTLEMEN DU DÉMÉNAGEMENT

Garde-meubles

Conserver le **patrimoine d'une famille**, de quelques jours à plusieurs années, est une activité économique qui requiert une rigueur exemplaire et des moyens modernes et affirmés.

Les Gentlemen du déménagement mettent à votre disposition l'infrastructure d'unités spécialisées de garde-meubles, sans doute **la plus importante en Europe**, avec plus de 300 000 m³.

Vos mobiliers sont traditionnellement conservés dans des caisses en bois de 8 m³ à 12 m³, **fermées, plombées et ventilées**.

Mais nous pouvons, à la demande, mettre à votre disposition des **boxes individuels fermés**.

Par ailleurs, des **solutions originales**, adaptées à des situations exceptionnelles et particulières, peuvent toujours être étudiées.

